

«Le PS s'apprête à trahir les villes»

RIE III Le conseiller national PDC Guillaume Barazzone décrypte la dernière mouture de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, soumise au plénum mercredi. Pour sa mise en œuvre à Genève, il estime qu'il faudra mettre de l'argent public sur la table

ALEXIS FAVRE

Le Conseil national doit se prononcer mercredi sur la dernière mouture de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), toute fraîche sortie des travaux de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N). Une palette élargie de nouvelles mesures fiscales incitatives, des compensations fédérales jugées insuffisantes par les cantons qui devront abaisser leur taux d'imposition et une gauche qui plante les talons face à un paquet considéré comme trop coûteux: les débats s'annoncent houleux.

Membre de la CER-N, le PDC Guillaume Barazzone livre son analyse. Conseiller administratif de la Ville de Genève, il anticipe aussi la mise en œuvre cantonale de la réforme et avertit: il est grand temps que le Conseil d'Etat négocie sérieusement avec la gauche.

Par rapport au projet initial, celui soumis au Conseil national allonge la liste des mesures fiscales à disposition des cantons. Aux «patent boxes» et autres déductions pour frais de recherche et développement (R&D) viennent s'ajouter la taxe au tonnage ou encore la déductibilité des intérêts notionnels. Comment jugez-vous l'ensemble? RIE III a deux objectifs: compenser les effets de la suppression des statuts fiscaux spéciaux et créer les conditions fiscales qui permettront à la Suisse de rester compétitive et attractive, avec l'emploi en point de mire. Le projet est plutôt satisfaisant et répond à ces deux objectifs, malgré de gros bémols. Il prévoit une série d'instruments que les cantons pourront utiliser ou non, en fonction de leur structure fiscale ou économique, pour compenser l'effet de la suppression des statuts.

Quels sont ces «gros bémols»? D'abord, le niveau des compensations octroyées aux cantons par la Confédération. 770 millions, c'est nettement insuffisant, pour Genève et pour Vaud surtout. Nous n'avons pas réussi à obtenir une majorité en commission pour augmenter les compensations et s'approcher des 1,2 milliard demandés. J'espère que nous obtiendrons une majorité en plénum et que la gauche nous suivra. Parce que moins de compensations, ce sont des prestations publiques en moins dans les cantons. Et la réforme ne passera que si les cantons et les villes la soutiennent. Autre motif de désaccord, la commission a considéré que les déductions pour les activités de R&D doivent aussi être octroyées aux



Guillaume Barazzone, membre de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national et conseiller administratif de la Ville de Genève: «Il faut trouver un point d'équilibre entre une réforme qui donne à la Suisse les moyens de rester compétitive et une réforme qui ne vide pas trop les caisses publiques.» (EDDY MOTTAZ)

sociétés qui effectuent ces activités à l'étranger. Le groupe PDC estime que ces déductions, facultatives elles aussi, ne doivent être applicables qu'aux activités de R&D conduites en Suisse.

Et qu'est-ce qui vous séduit? Je me réjouis que nous ayons réussi à introduire la taxe au tonnage. Cette incitation fiscale pourrait rapidement rapporter quelque 40 millions de recettes supplémentaires et attirer de nouveaux acteurs de l'industrie maritime en Suisse. Je salue aussi le fait que la déductibilité des intérêts notionnels devienne une mesure facultative. Si elle était obligatoire, cette incitation qui avantagé les sociétés très capitalisées aurait pu coûter très cher à Genève. Parce que les sociétés qui auraient pu en profiter sont celles qui sont imposées aujourd'hui au taux ordinaire et qui vont déjà voir leur facture fiscale baisser, alors que les sociétés à statuts, en particulier les sociétés de négoce, qui vont payer plus d'impôts, sont peu capitalisées, donc peu concernées. Je suis enfin très content que la commission ait introduit le «bouclier fiscal à l'envers», le plafonnement du total des

allègements fiscaux à 80% du bénéfice imposable. Sans cette proposition qui émane des cantons, en additionnant toutes les mesures à disposition, on aboutirait parfois à une imposition zéro pour certaines sociétés.

La dernière mouture est dans l'ensemble assez favorable aux entreprises et donc susceptible d'accroître les pertes fiscales pour les cantons. La Commission n'est-elle pas allée trop loin? Il faut trouver un point d'équilibre entre une réforme qui donne à la Suisse les moyens de rester compétitive et une réforme qui ne vide pas trop les caisses publiques. La Commission a pris quelques mesures permettant de limiter les impacts négatifs sur les finances publiques. Elle a introduit le «bouclier fiscal à l'envers» et elle a évacué la suppression du droit de timbre, qui coûterait trop cher dans le contexte actuel.

L'idée de supprimer le droit de timbre n'a pas disparu! Ce point ne fait plus partie du paquet RIE III, mais il fait l'objet d'un projet de loi parallèle. Evacuée par la grande porte, cette mesure risque de revenir par la fenêtre! Je suis en faveur de la sup-

pression du droit de timbre qui péjore les start-up et empêche les banques de développer des affaires. Mais je suis conscient qu'il ne faut pas surcharger la barque. Si la suppression du droit de timbre est soumise au vote en plénum, je voterai contre, comme mon parti.

Le Parti socialiste a prévenu qu'il s'opposera à la réforme si le coût dépasse 500 millions pour la Confédération. Il s'oppose donc à ce que les cantons obtiennent ce qu'ils souhaitent. Comment le comprenez-vous? Très mal. Le PS joue avec le feu. C'est d'autant plus incompréhensible que les compensations supplémentaires demandées – 20 millions pour Genève – sont synonymes de prestations publiques. Et si les compensations ne sont pas suffisantes, les communes en pâtiront également. Le PS s'apprête à poignarder les villes dans le dos.

Les positions sont assez tranchées entre une gauche qui refuse une réforme trop chère et une droite qui milite pour offrir des gadgets fiscaux aux entreprises. A quel compromis pourrait-on aboutir? Difficile à dire. Et c'est précisément ce qui com-

plique les calculs des gouvernements cantonaux chargés d'élaborer les mises en œuvre cantonales. Voilà pourquoi ils ont les yeux rivés sur Berne.

Vaud est très bien parti, avec une réforme cantonale qui a de très bonnes chances d'être acceptée dimanche par le peuple. A Genève, c'est toujours la foire d'empoigne. N'est-ce pas préoccupant? Au contraire, l'exemple vaudois me laisse penser que sur des sujets aussi importants, la gauche et la droite peuvent trouver un consensus. Nous devons absolument être capables de faire la même chose à Genève. Il sera impossible de convaincre la gauche dure et dogmatique, mais je suis persuadé qu'il y a de la marge pour une négociation entre la majorité de droite du gouvernement et la gauche modérée.

Et cette négociation n'a toujours pas eu lieu à Genève. Au grand dam de la gauche, et de quelques voix discordantes à droite, qui critiquent vertement l'attentisme du magistrat en charge... Je vous ferai quand même remarquer qu'outre le canton de Vaud, tous les autres

attendent l'issue des débats fédéraux. Mais il est vrai que le Conseil d'Etat doit discuter avec la gauche pour trouver une solution à la vaudoise. Ma collègue Sandrine Salerno a proposé un taux effectif à 15%. Je suis absolument contre, puisque 15%, c'est largement trop pour des entreprises qui ne paient aujourd'hui que 11,6% en moyenne. Mais Sandrine Salerno a au moins le mérite de faire des propositions, de tendre la main au canton et d'ouvrir un espace pour des négociations.

«Genève n'a pas les reins aussi solides que le canton de Vaud, l'Etat ne pourra donc pas aller aussi loin»

Sur quoi ces négociations devraient-elles porter? Les milieux économiques ont proposé une hausse des contributions sociales à la charge des entreprises, à hauteur de 55 millions. C'est un geste important mais il est difficile d'aller plus loin. Cette logique renchérit le coût du travail et une hausse des contributions sociales grèvera aussi les finances publiques, la Ville et l'Etat étant eux-mêmes de très gros employeurs. Il y a en revanche un terrain d'entente à trouver sur le front des investissements. Le canton ne peut pas augmenter son train de vie, mais l'Etat doit à mon avis mettre de l'argent public sur la table pour financer des investissements dans les infrastructures, par exemple dans la formation ou la santé. Ce qui profiterait à l'ensemble de la population et serait de nature à convaincre le plus grand nombre.

A l'image du canton de Vaud qui, au rayon des compensations, ajoute 50 millions d'argent public aux 100 millions d'efforts consentis par les entreprises? Genève n'a pas les reins aussi solides que le canton de Vaud, l'Etat ne pourra donc pas aller aussi loin. Mais oui, il faudra certainement qu'un effort public entre dans la discussion. J'espère que le Conseil d'Etat ira dans ce sens. Par ailleurs, il serait souhaitable que le gouvernement développe des conditions-cadres pour favoriser des investissements privés dans des projets publics concrets, ce qui pourrait évidemment bénéficier à l'ensemble de la collectivité. ■